

**RAPPORT DU TRESORIER**  
**EXERCICE 2014**

Chères Consœurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2014 se traduit par une augmentation des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 607 308 Euros contre 1 606 839 Euros pour l'année 2013.

Les charges d'exploitation passent de 2 255 102 Euros à 2 247 561 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif de 22 301 Euros à comparer à celui de 2013 qui était déficitaire de 73 515 Euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 64 803 Euros contre 73 879 Euros pour 2013.

L'excédent de l'exercice s'élève à 42 502 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Nathalie LUTZ  
Trésorière